

CYCLO RANDONNEURS de BALMA

Section Marche

Bulletin d'inscription 2017/2018

(A faire parvenir à Pierre Moreau, Trésorier
32, rue du Soleil d'Or 31130 Balma)

(Les nouveaux peuvent glisser une photo pour enrichir notre trombinoscope)

Nom(s) et prénom(s) :

Date(s) de naissance(s) :

Adresse résidence :

Adresse(s) internet :

Téléphone fixe :

Téléphone(s) mobile(s) :

Un certificat médical de non contre-indication à la marche est exigé pour les nouveaux adhérents. Pour les autres il doit être renouvelé tous les 3 ans mais remplacé chaque année par la réponse au questionnaire joint.

Entourer le tarif retenu dans le tableau ci-dessous et joindre un chèque à l'ordre de « Cyclo Randonneurs de Balma » :

Adhésion au C.R.B.	Assurance	Revue	Licence FFRP (dont assurance)	Revue	Cotisation CRB ¹	Total
Individuel : Pratiquant la Marche uniquement	Responsabilité civile	Non	25,35 (0,45)	0	12	37,35
		Oui	25,35 (0,45)	6	12	43,35
	R C et accidents corporels	Non	27,50 (2,60)	0	12	39,50
		Oui	27,50 (2,60)	6	12	45,50
Le marcheur du couple : L'un marche ² (l'autre vélo)	Responsabilité civile	Non	25,35 (0,45)	0	6	31,35
		Oui	25,35 (0,45)	6	6	37,35
	R C et accidents corporels	Non	27,50 (2,60)	0	6	33,50
		Oui	27,50 (2,60)	6	6	39,50
Couple : Les deux marchent uniquement	Responsabilité civile	Non	50,25 (0,45)	0	18	68,25
		Oui	50,25 (0,45)	6	18	74,25
	R C et accidents corporels	Non	54,80 (5,00)	0	18	72,80
		Oui	54,80 (5,00)	6	18	78,80
Individuel (ou couple) : Marche et vélo	Voir conditions affiliés F.F.C.T.					

¹ Sous réserve d'une modification lors de l'A.G. de janvier 2018

² Tarifs pour le marcheur ou la marcheuse. L'autre élément du couple devant s'acquitter de la licence FFCT et du plein tarif club de 12 €

Questionnaire de santé « QS-Sport »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical

pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*

Durant les 12 derniers mois

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

A ce jour

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération¹, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Fait le

Signature précédée de l'identité